ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sans-papiers

Question écrite n° 13113

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge M. le ministre de l'intérieur afin de connaître le nombre d'étrangers en situation illégale sur le territoire national de notre territoire au cours des années 2002 à 2012.

Texte de la réponse

Le nombre de personnes séjournant de manière illégale sur le territoire national est difficilement évaluable. Toutefois, l'analyse de certains indicateurs permet de dégager une tendance générale. Chaque année, cette tendance est communiquée dans le rapport sur « les orientations de la politique d'immigration et d'intégration » publié par le comité interministériel de contrôle de l'immigration.

1°) Nombre d'interpellations d'étrangers en situation irrégulière

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	(6
Nombre d'interpellations	49 470	45 500	44 545	63 681	67 130	69 879	82 557	77 413	58 010	59 533	2

2°) Les délits à la police des étrangers recensés dans l'état statistique 4001 commun au service de police et de gendarmerie :
index 69 (infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	20 (11 m
Personnes mises en causes index 69	57 608	59 023	64 218	82 814	90 362	103 556	111 692	96 109	85 137	96 976	65

3°) L'aide à l'entrée irrégulière, à la circulation et au séjour irréguliers des étrangers :
index 70 de l'état 4001 - les procédures établies par les services de police et les unités de gendarmerie touchent également des Français
(ex. : employeurs d'étrangers sans titre de travail)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012 (11 mois)

Personnes mises en causes index 70	5 625	7 039	6 311	7 124	8 324	8 286	4 817	4 663	5 802	6 357	5 589

Données clés

Auteur : M. Éric Ciotti
Circonscription : Alpes-Maritimes (1re circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 13113
Rubrique : Étrangers
Ministère interrogé : Intérieur
Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 11 décembre 2012, page 7322
Réponse publiée au JO le : 26 mars 2013, page 3364